



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024

ID : 084-200027258-20240517-D9_2905-DE



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MAI 2024

DÉLIBÉRATION N°9 Budget supplémentaire 2024

Étaient présent-es

Damien Malinas, président de l'ESAA,
Anne Gagniard, vice-présidente de l'ESAA, déléguée à l'enseignement supérieur,
Claude Nahoum, 1er adjoint au Maire, délégué à la vie culturelle,
Marc Simelière, conseiller municipal,
Réjane Perret, personnalité qualifiée désignée par la ville,
Émilie Masse, professeur d'enseignement artistique, conservation-restauration
Benoit Broisat, professeur d'enseignement artistique, création,
Laetitia Herbette, représentante des personnels administratifs et technique,
Gabrielle Chailloux, représentante des étudiant-es CR,
Corinne Ramelly, conseillère représentant le cabinet de Madame le Maire d'Avignon.
Morgan Labar, directeur,
Raphaëlle Mancini, administrateur,
Émilie Cosme, ressources humaines et comptabilité

Étaient absent.e.s excusé-es

Bénédicte Lefeuvre, directrice régionale DRAC PACA,
Dalia Messara, chargée de mission enseignement supérieur DRAC PACA,
Thierry Suquet, préfet du Vaucluse,
Ghislaine Persia, conseillère municipale,
Salma Ghezal, responsable pédagogique et coordination de la recherche,
Émilie Chabert, coordinatrice administrative,

Procurations

Cécile Helle, Maire d'Avignon en faveur d'Anne Gagniard,
Ghislaine Persia, conseillère municipale en faveur d'Émilie Masse
Frédérique Corcoral, adjointe au maire en faveur de Marc Simelière

Conformément aux délibérations du Conseil d'administration du 17 mai 2024 approuvant le compte administratif et le compte de gestion de l'école d'art, il convient aujourd'hui de procéder à l'affectation des excédents de la section de fonctionnement et de la section d'investissement au travers d'un budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire a pour objectif, essentiellement, de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif.

Le compte administratif 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **399 219.04€** et un solde d'exécution de la section d'investissement de **171 548.75€** affectés au compte 001 en recettes d'investissement.

La délibération d'affectation du résultat a été adoptée en séance du Conseil d'administration.

L'excédent de fonctionnement est ainsi affecté :
- 002 résultat de fonctionnement reporté : **399 219.04€**

Le solde d'exécution positif de **171 548.75€** de la section d'investissement a été affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

En section d'investissement, le solde d'exécution positif est dans ce cadre employé en premier lieu pour financer le solde des restes à réaliser de la section d'investissement.

Le budget supplémentaire soumis au vote du Conseil d'administration se présente ainsi :

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1066) (1)	40 747,45	55 061,37
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 171 548,75
		=	=
	Total de la section d'investissement (3)	40 747,45	226 610,12
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	399 966,49	747,45
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 399 219,04
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	399 966,49	399 966,49
	TOTAL DU BUDGET (5)	440 713,94	626 576,61



A. SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT						C2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	266 680,62	0,00	186 986,08	0,00	453 666,70
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 507 988,00	0,00	130 919,04	0,00	1 638 907,04
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	12 050,00	0,00	25 000,00	0,00	37 050,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 786 718,62	0,00	344 905,12	0,00	2 131 623,74
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 787 218,62	0,00	344 905,12	0,00	2 132 123,74
023	Virement à la section d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	29 754,38	0,00	55 061,37	0,00	84 815,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		29 754,38	0,00	55 061,37	0,00	84 815,75
TOTAL		1 816 973,00	0,00	399 966,49	0,00	2 216 939,49
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 216 939,49

Les dépenses de fonctionnement ont été ajustées en fonction de l'analyse des 3 derniers réalisés de l'ESAA et du taux de réalisation de la dépense lors du 1^{er} trimestre 2024 et au regard des réalisés des charges de personnel pour le premier trimestre. Ces charges de personnel intègrent le renouvellement du poste de chargé.e des ateliers bois menuiserie et volumes. Ce poste sera maintenu au tableau des effectifs et sera financé par redéploiement de ressource (départ PEA à la retraite en 2025).

Il est transmis aux membres du CA la liste des charges liées à tous les contrats de l'ESAA en cours en 2024.

Il faut noter le calendrier prévisionnel des jurys de diplômés pour l'année 2024 :

Calendrier des jurys de diplômes ESAA 2024

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le 29/05/2024



ID : 084-200027258-20240517-D9_2905-DE

Examen	Dates	Lieu	Nombre d'étudiants prévisionnels	Personne ressource
DNSEP CREATION	3 et 4 juin 2024	A la collection Lambert à Angnon	5 étudiants	Benoit Broizat, coordinateur des Master
DNSEP Conservatoire Restauration	5 juin 2024 (matinée) 6 et 7 juin 2024	Site de Bayne Ponds	5 étudiants	Sylvie Nayral, Coordinatrice des Master
DNA Conservatoire Restauration	13 et 14 juin 2024	Site de Bayne Ponds (à confirmer)	11 étudiants	Emilie Maize
DNA Creation	14 et 20 juin 2024	Site de Chenebouts (à confirmer)	11 étudiants	Emilie Maize

La rentrée des enseignants sera le 16 septembre 2024 pour le cycle 24-25. Une semaine d'intégration sera organisée du 23 au 27 septembre 2024 en direction des étudiant-es comme cela a été fait l'année dernière.

La reprise des cours se fera le **lundi 30 septembre 2024.**

2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	75 400,00	0,00	0,00	0,00	75 400,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 736 800,00	0,00	0,00	0,00	1 736 800,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1,28	0,00	0,00	0,00	1,28
Total des recettes de gestion courante		1 814 201,28	0,00	0,00	0,00	1 814 201,28
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 814 201,28	0,00	0,00	0,00	1 814 201,28

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 771,72		747,45	0,00	3 519,17
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 771,72		747,45	0,00	3 519,17

TOTAL	1 816 973,00	0,00	747,45	0,00	1 817 720,45
--------------	---------------------	-------------	---------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	399 219,04
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 216 939,49
--	---------------------

Les demandes de subvention formulées en 2024 seront constatées lors du compte administratif (subvention européenne pour la recherche, RADAR, subvention DRAC, Région etc.).

Ces recettes intégreront une aide exceptionnelle de la DRAC PACA à hauteur de 70 000€ pour 2024, annoncée comme scellée pour les années à venir.

B. SECTION D'INVESTISSEMENT :**1. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
01E	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	26 982,66	0,00	40 000,00	0,00	66 982,66
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		26 982,66	0,00	40 000,00	0,00	66 982,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		26 982,66	0,00	40 000,00	0,00	66 982,66

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	2 771,72		747,45	0,00	3 519,17
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 771,72		747,45	0,00	3 519,17

TOTAL	29 754,38	0,00	40 747,45	0,00	70 501,83
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	70 501,83
---	------------------

Il est transmis aux membres du CA la liste des acquisitions réalisées en 2023.

Sous réserve de validation des projets artistiques et pédagogiques, les dépenses prévisionnelles d'investissement s'élèvent à 40 000€.

Elles sont affectées au compte 21:

- 2188 (matériel de transport) : 30 000€
- 2181 (aménagements divers) : 10 000€ (projet d'aménagement des espaces extérieurs de Baigne-Pieds).

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (requêtes) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	29 754,38		55 061,37	0,00	84 815,75
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		29 754,38		55 061,37	0,00	84 815,75

TOTAL	29 754,38	0,00	55 061,37	0,00	84 815,75
--------------	------------------	-------------	------------------	-------------	------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	171 548,75				
--	-------------------	--	--	--	--

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						256 364,50
---	--	--	--	--	--	-------------------

Un travail est actuellement en cours avec le SGCA pour régulariser les investissements qui n'ont pas fait l'objet d'amortissement entre 2011 et 2016. Ce travail amènera à lisser la charge financière au travers des budgets de l'ESAA.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
 Vu la délibération n°3 du 9 décembre 2022 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget prévisionnel 2023 ;
 Vu la délibération n° 8 du 12 mai 2023 du Conseil d'administration relative à l'approbation du budget supplémentaire 2023 ;
 Vu la délibération n°7 du 17 mai 2024 du Conseil d'administration approuvant le compte de gestion 2023 ;
 Vu la délibération n°8 du 17 mai 2024 du Conseil d'administration approuvant le compte administratif 2023 ;

Le Conseil d'administration, en date du 17 mai 2024 après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** le budget supplémentaire pour l'exercice 2024 annexé à la présente délibération ;
- **ACCEPTE** de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé ;
- **AUTORISE** le directeur ou l'administrateur à signer tout document afférent à cette demande.

Vote	
Nombre de votants	12 dont 3 pouvoirs
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Damien Malinas
Président du Conseil d'administration



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes (16 avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 Nîmes CEDEX 09 – Tél. : 04 66 27 37 00 – Fax : 04 66 36 27 86 – greffe.ta-nimes@juradm.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : www.telerecours.fr